

Le journal d'infos de Trois Palis

Au sommaire :

- 1 : Editorial
- 2 : Rue du gros chêne
Trafic routier
- 3 : Travaux du foyer
Achat d'un tracteur
- 4 : Elagage
Fête InterCom
- 5 : Bruits de voisinage
Compostage
Puits & forages
- 6 : Efferfescentre
Risques majeurs
La nouvelle APE
- 7 : Circuit des bus
- 8 : Bibliothèque
Eclairage public
- 9 : Sanitaire public
Patachou a 1 an
- 10 : Budget 2009
- 11 : Atelier mémoire
Loisirs créatifs
Liste électorale
- 12 : Agenda festif
Etat civil
Déchets ménagers

Contactez la mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h

et 13h30-18h

Mardi : 8h30-12h30

Mercredi : 13h-18h

Jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-16h30

Tel : 05-45-91-05-19

Fax : 05-45-91-17-32

Mail :

mairie@trois-palis.fr

Web :

www.trois-palis.fr

Editorial



par Denis Durocher

Un an s'est écoulé depuis que, par votre vote, vous nous avez fait confiance. Un an c'est l'occasion de faire un premier bilan.

Tout d'abord il nous a fallu prendre nos marques, avec les vacances estivales un trimestre après notre mise en place, ce n'est véritablement qu'à partir de l'automne que nous avons commencé à être productif.

Qu'avons-nous fait ? Nous avons mis en place des rencontres avec différents quartiers de notre commune. Tout d'abord avec la rue du Roctaille, puis les Allins, la rue des Prés Jolis, la rue du Gros Chêne et dernièrement Le Bourg. Nous continuerons, tout au long de ce mandat à rencontrer les quartiers les uns après les autres au fur et à mesure des nécessités et de nos capacités d'aménagement.

Concernant la route du Roctaille, nous lançons une étude d'aménagement avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) qui devrait permettre de proposer un programme d'aménagement cohérent et durable. Lorsque ce projet aura avancé, nous ne manquerons de le présenter aux riverains. Aux Allins, nous allons traiter dès cet été les problèmes d'eaux qui stagnent devant le lotissement après de fortes pluies, ainsi que la vitesse excessive de certains véhicules en condamnant une portion de route en face de la route des Pierrières.

Route du gros Chêne, les sens de circulation vont être revus comme nous l'expliquerons plus loin en attendant la fin des constructions dans le

lotissement, ce qui nous permettra d'envisager des travaux de plus grandes ampleurs. Enfin dans le bourg, la préoccupation majeure, comme partout ailleurs, est la circulation des véhicules. De part son caractère historique et architectural, les solutions à mettre en œuvre sont plus sensibles et nous demanderont une réflexion plus approfondie.

Parallèlement nous poursuivons l'étude de l'aménagement de la route d'Angoulême, fil rouge de notre mandat. Nous avons fait procéder à une mesure du trafic que vous pourrez découvrir plus loin et nous allons retenir un cabinet d'étude avant l'été.

2009, c'est aussi le vote d'un nouveau budget. Comme promis nous n'avons pas touché aux taux d'imposition et avec l'expérience d'un premier exercice budgétaire nous avons pu dégager des marges de manœuvre intéressantes pour les investissements. De plus depuis le vote du budget, nous avons eu la surprise de recevoir un legs d'une valeur de 150000 € de Mme Piveteau qui vient d'être inhumée au cimetière de Trois-Palis aux cotés de ses parents.

Enfin dernier aspect de la vie de notre commune, auquel nous sommes très attaché, la vie associative qui semble vouloir prendre des ailes. Au delà de la création d'associations ou d'ateliers (Patachou, club de VTT ayant choisit Trois Palis pour siège, atelier mémoire, atelier loisirs créatifs) dont nous remercions vivement les créateurs, nous sommes très agréablement surpris par la forte fréquentation de ces activités qui démontre qu'il existe un réel besoin sur notre commune.

Un double sens rue du Gros Chêne...



Sens interdit : bientôt supprimé !

Le 13 mars 2009 a eu lieu une rencontre entre élus municipaux et habitants du quartier de la rue du Gros Chêne, rue des Prés Jolis, impasse de la Marthe et impasse des Tourterelles. Cet échange a permis de recenser les problèmes propres à ce quartier, dont le principal est la circulation des véhicules et l'allure excessive des véhicules. Nous en sommes collectivement venus à douter du bien fondé des sens uniques rue du Gros Chêne et rue de la Grande Plante.

En effet, on peut penser qu'une partie importante du trafic de la rue des Prés Jolis provient du fait que les véhicules engagés sur la route ancienne d'Angoulême n'ont d'autres possibilités que de passer par là pour rejoindre la route d'Angoulême. De plus les habitants de la rue du Gros Chêne, empruntent également cette rue pour pouvoir rentrer chez eux. Et certains sont tentés de rouler plus vite pour compenser le détour occasionné. D'autre part, on constate un nombre

important de véhicules descendant la rue du Gros-Chêne en sens interdit, certains roulant encore plus vite espérant ne pas être vu...

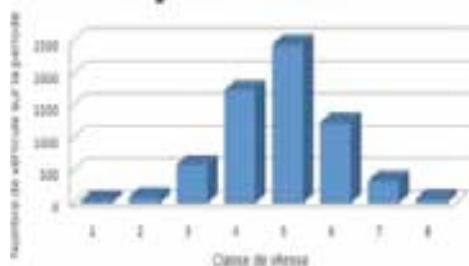
Nous avons donc décidé, en concertation avec les riverains, et après avis auprès de la DDE, qu'à titre expérimental, nous allons passer les deux rues à double sens. Toutefois avant de mettre cette mesure en application, nous allons remettre en état le carrefour de la rue des Prés Jolis et de la rue du Gros Chêne ainsi que l'approche du carrefour de la route d'Angoulême, peu avant le stop rue du Gros Chêne.

A moyen terme, un aménagement plus important de la rue du Gros Chêne pourra être envisagé, notamment pour faciliter le cheminement pédestre des nombreux promeneurs. Cet aménagement ne pourra pas avoir lieu tant que les travaux sur le lotissement ne seront pas finis.

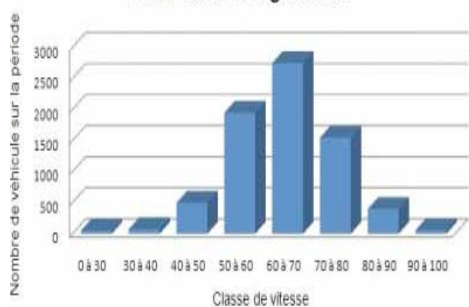
Etat du trafic sur la route d'Angoulême

Graphique des vitesses devant le cimetière.

Angoulême -> Trois-Palis



Trois-Palis -> Angoulême



Dans l'objectif d'aménager la route d'Angoulême à la circulation piétonne et cycliste, nous avons fait procéder à une évaluation du trafic routier sur cet axe de circulation traversant notre commune.

Voici les résultats du comptage du trafic et de l'analyse des vitesses sur la route d'Angoulême au niveau du cimetière de Trois-Palis du 4 au 10 mars 2009 (vitesse limitée à 50 km/h).

Trafic moyen journalier : 2041 véhicules dans les 2 sens de circulation dont 2,71 % de poids-lourds.

Sens Trois-Palis vers Angoulême : 92% des usagers VL* circulent à plus de 50 km/h, 64 % dans la tranche 50-70 km/h, 27 % dans la tranche 70-90 km/h, 1 % au-delà. 84 % des usagers PL* circulent à plus de 50 km/h, 77 % dans la tranche 50-70 km/h, 7 % dans la tranche 70-90 km/h.

Vitesse moyenne : VL = 63 km/h, PL = 57 km/h, V85 : VL = 76 km/h, PL = 68 km/h (le V85 est la moyenne des vitesses de 85 % des véhicules, on élimine ainsi les véhicules non représentatifs du trafic, car roulant très lentement ou à des vitesses très élevées)

Sens Angoulême vers Trois-Palis : 88 % des usagers VL circulent à plus de 50 km/h : 63 % dans la tranche 50-70 km/h, 24 % dans la tranche 70-90 km/h, 1 % au-delà.

85% des usagers PL circulent à plus de 50 km/h, 67 % dans la tranche 50-70 km/h, 16 % dans la tranche 70-90 km/h, Vitesse moyenne : VL = 63 km/h PL = 61 km/h V85 : VL = 76 km/h PL = 72 km/h

*VL = véhicules légers, PL = poids lourds.

Travaux du foyer

Les travaux du foyer, financés par la communauté de communes ont commencé fin février.

Ce foyer construit après guerre par des bénévoles de la commune, a bien souffert suite aux travaux de la cantine scolaire qui l'avaient laissé ouvert à tous vents pendant tout un hiver.

Il convenait donc de le réhabiliter. Après avoir construit une cuisine, un réfectoire, et une salle de classe, il a été envisagé de bâtir dans la cour de l'école une salle de motricité. Au final, l'idée d'utiliser le foyer à la fois comme salle des fêtes et salle de motricité s'est imposée comme étant le choix le plus rationnel.

L'étude de la salle a donc dû tenir compte de ce double usage. Ainsi par exemple pour le sol, nous avons retenu à la place du carrelage un sol souple en caoutchouc sans phtalate ni solvant pour permettre aux plus jeunes de pouvoir faire des galipettes en toute sécurité.

Les travaux doivent s'achever en août, afin de permettre la réception des travaux en septembre pour la rentrée scolaire.

L'inauguration de cette nouvelle salle suivra au cours de l'automne.

La salle encore en travaux...



Renouvellement du tracteur

Notre tracteur a plus de 30 ans. Il ne répond plus aux normes de sécurité du travail et nécessite de gros frais de remise en état, si tant est que nous puissions encore trouver certaines pièces de rechange, comme la pompe hydraulique...

Nous avons aussi depuis deux ans, une élagueuse toute neuve, achat de la municipalité précédente, qui n'a jamais servie : elle est trop grande pour pouvoir rentrer dans nos bâtiments et jamais nous n'avons pu avoir l'assurance que notre tracteur soit assez stable pour pouvoir la supporter. Cette élagueuse est donc entreposée à l'abri dans un local privé depuis les élections.

Nous nous sommes donc mis en quête d'un tracteur d'occasion récent, dont les dimensions pourraient permettre d'atteler cette élagueuse.

En même temps, nous avons recherché les solutions pour abriter ce matériel, et nous en étions arrivés à la conclusion que nous serions obligés de construire un bâtiment sur la parcelle que la

commune possède à Peuripeau.

Or en démarchant les revendeurs de matériel agricole, nous nous sommes aperçus qu'ils proposaient aussi une gamme de tracteurs standards pouvant rentrer dans nos bâtiments et assortis d'outils, dont une élagueuse, adaptés à nos besoins.

Toutefois ce matériel est quasiment impossible à trouver sur le marché de l'occasion ; mais en prenant en compte le coût de l'édification d'un bâtiment, l'opération nous revient moins cher, tout en répondant mieux aux besoins de la commune. Le vendeur de matériel agricole nous reprend bien sûr notre élagueuse « grand format » en déduction de notre achat.

Le conseil municipal, lors de la séance du 12 mai 2009, a donc choisi d'acheter un tracteur Renault muni d'une élagueuse et d'un chargeur adaptés. La proposition de Renault a été retenue parmi sept autres, en raison d'un moindre coût et de la proximité de leurs ateliers techniques de Nersac.

Tracteur Pales 230 (Renault)



Elagage des marronniers du bourg

La place du bourg



Nous avons du faire procéder à l'élagage des marronniers sur la place de l'église. En effet ceux-ci sont très mal en point, les troncs sont creux et attaqués par un champignon. A un tel point que nous avons du abattre l'un d'entre eux pour des raisons évidentes de sécurité en cas de fort coup de vent. La coupe fraîche de la souche mettait bien en évidence cet état de santé, le centre du tronc étant de couleur brune sur les deux tiers de la surface.

Le reste de l'intervention, a consisté à soulager les arbres par une diminution du volume afin d'offrir moins de prise au vent et un allègement du houppier

en supprimant les branches les plus conséquentes, donc les plus lourdes et les plus sujettes aux chûtes.

Les différents arboriculteurs que nous avons consulté, se gardent bien de nous donner une espérance de vie pour nos marronniers, et nous devons rester vigilants afin d'être en mesure d'assurer la sécurité de ceux qui fréquentent la place.

A terme, il ne fait aucun doute qu'il sera nécessaire de les abattre tous, et c'est donc un des paramètres dont nous devons tenir compte dans la réflexion que nous serons amenés à avoir sur l'avenir de notre centre bourg.

Fête intercommunale à Trois Palis

Cette année, la communauté de communes a choisi Trois Palis, pour accueillir la «fête Intercom».

Tous les deux ans, cette manifestation est organisée dans l'une des communes de la communauté Charente Boëme Charraud, ainsi mise à l'honneur.

Le thème de cette fête doit mettre en valeur l'un des atouts de la commune d'accueil. Pour Trois Palis, le thème des saveurs s'est très vite imposé.

L'après-midi du 20 juin a permis aux nombreux visiteurs de découvrir de multiples animations autour des saveurs, de visiter la chocolaterie Letuffe, d'assister à des spectacles organisés par les écoles de la communauté de communes et l'atelier théâtre de Vœuil et Giget, ainsi que de participer à une randonnée partie à la découverte de notre patrimoine.

Lors de la soirée, les saveurs ont su rester à l'honneur en dégustant de

délicieux porcelets qui ont rôti sur la broche tout l'après-midi.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les organisateurs et animateurs pour la pertinence des activités et la qualité du repas. Nous remercions également vivement les bénévoles et les employés municipaux de toutes les communes, et particulièrement Paul, qui ont participé au montage des structures. Ce travail en commun est un bel exemple de ce que nous sommes en mesure de réaliser quand nous travaillons ensemble.

Spectacle des enfants



Bruits de voisinage...rappel...

L'été venant, nous sommes tous attentifs à nos jardins. Tondeuses et tracteurs s'emballent... Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage (article 17) :

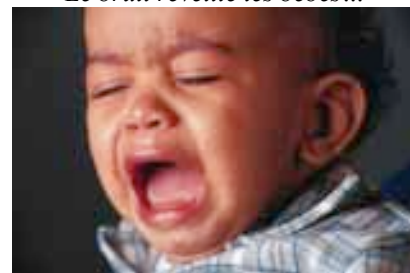
« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont

autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00. »

Respectez ces horaires pour la quiétude de tous.

Le bruit réveille les bébés...



...pensons à eux!

Biodéchets et compostage

La collecte « test » des biodéchets par CALITOM qui a eu lieu sur le territoire de notre communauté de communes depuis 5 ans, n'a pas permis de réduire de façon significative les déchets. En particulier, la participation des ménages est restée trop faible (20kg/an/habitant).

Le coût (22€/an/habitant) n'a pas permis à CALITOM de maintenir ce test plus longtemps et a donc arrêté la collecte le 23 juin.

Toutefois, CALITOM nous propose de continuer à trier et valoriser les biodéchets en pratiquant chacun le

compostage à domicile.

64 foyers de Trois Palis sur près de 300 ont répondu favorablement à cette proposition, et ont pu retirer leur composteur début juin.

Afin d'encourager cette démarche, CALITOM accompagnera dès septembre les volontaires au travers de réunions d'informations. En même temps, ceux qui étaient désireux d'obtenir un composteur et qui ont laissé passer la date pourront à cette occasion déposer leur demande.

Composteur domestique



Déclaration des puits et forages

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit l'obligation de déclarer en mairie les ouvrages domestiques, existants ou futurs, et a conféré aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement, les réseaux intérieurs de distribution d'eau ainsi que les ouvrages de récupération des eaux de pluie.

Deux raisons à cela :

La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. (...)

L'usage d'une eau d'un ouvrage privé,

par nature non potable, peut contaminer le réseau public. (...)

Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

En outre, le recensement des puits et forages privés permettra à la DDASS, en cas de pollution de nappe et de risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs. (...)

Plus d'infos sur :

www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/

Préserver l'eau et la santé



La déclaration se fait sur un formulaire en ligne sur le site

Effervescentre estival...



Les Accueils de loisirs fonctionnent du 3 juillet au 31 juillet 2009, pour les enfants de 3 à 12 ans.

Les enfants sont pris en charge à l'école de Trois-Palis, et un transport gratuit est assuré par le centre social de la communauté de communes.

Des Mini Stages sont également proposés :

- Decasport, 5 jours pour découvrir 10 sports différents (8-13 ans)
- L'enfant et l'art, arts décoratif et plastique (8-11 ans)
- Stage Electro et Tecktonik (3-13 ans)

- Déco en scène, création de décors de théâtre (6-13 ans)

Ainsi que des camps :

- Camp trappeur (10-14 ans, 4 jours/3 nuits)
- Festicamp (6-10 ans, 3 jours/2 nuits)
- Poney (4-6 ans, 3 jours/2 nuits)
- Equitation (6-10 ans, 4 jours/3 nuits)
- Aventur'sport (9-13 ans, 4 jours/3 nuits)

Pour tous renseignements « Effervescentre » Centre social culturel et sportif 05 45 67 84 38

Plaquettes, tarifs et inscriptions disponibles en mairie

Droit à l'information



INFORMATION PREVENTIVE DES POPULATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS.

L'article L 152-2 du code de l'Environnement stipule que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de

sauvegarde qui les concernent... »

A ce titre un document dénommé « PORTER A LA CONNAISSANCE sur les risques majeurs » est à la disposition du public.

Toute personne intéressée peut venir le consulter aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Lâcher de ballons



Un nouveau bureau, de nouvelles animations...

Le 16 mai 2009, le nouveau bureau de l'association des parents d'élève Trois-Palis / Champmillon a organisé une soirée « Coucous Royal » animée. Pour une première, ce fut une réussite grâce, aux familles qui nous ont

honorés de leur présence, et aux membres de l'association qui se sont beaucoup investis.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances d'été.

La présidente Mme Villard Emmanuelle

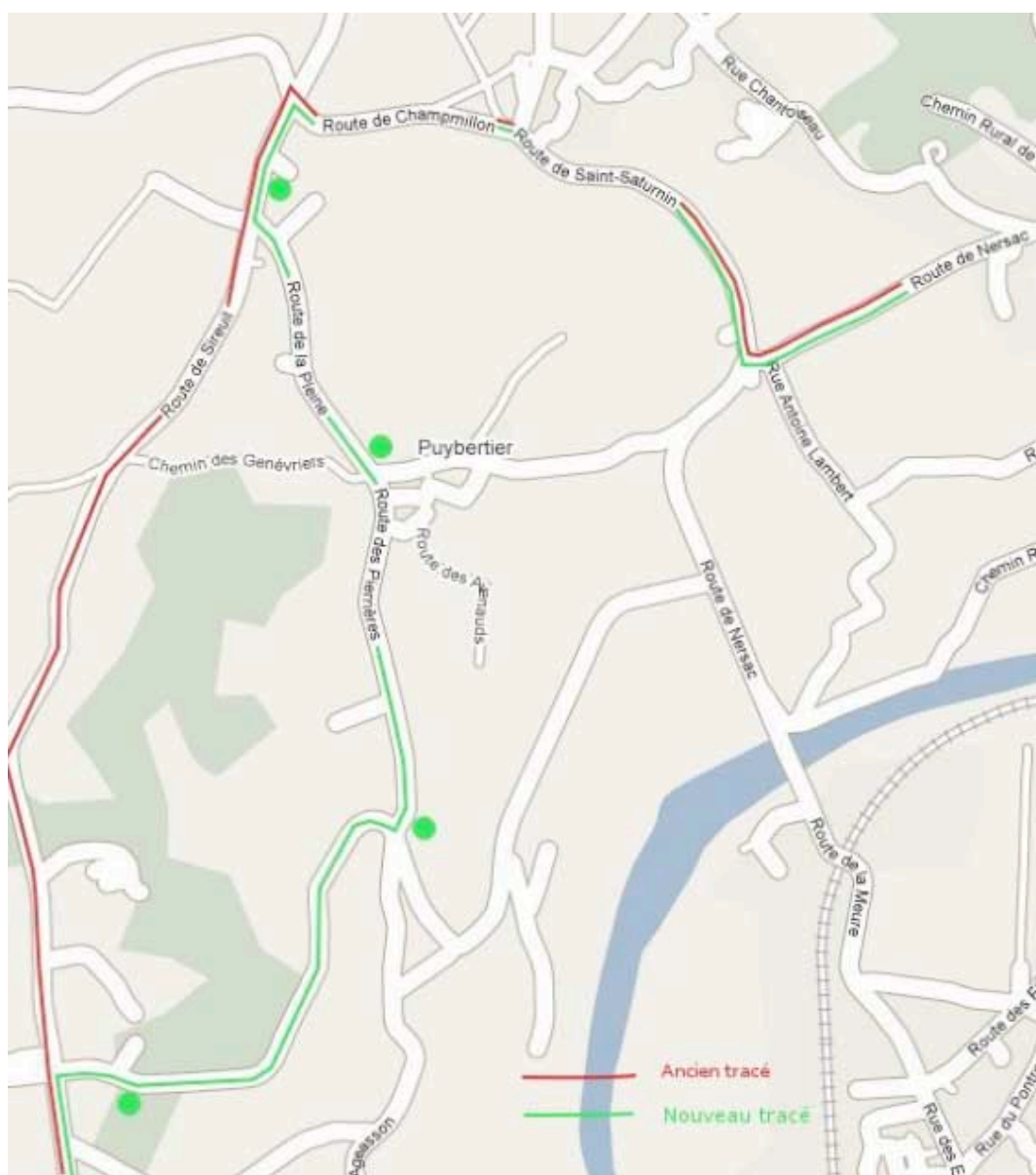
Evolution du circuit des bus

Grace à la pugnacité de Mlle Charles, habitante de Puybertier et porte parole de son quartier, apportant des arguments solides, le conseil général a consenti à revoir le tracé de la ligne numéro 8 «Saint Même les Carrieres-Angoulême». Avant cette modification, le bus venant de Chateauneuf via Sireuil ne prenait de passagers qu'à partir de l'arrêt situé Route de Sireuil au lieu-dit « la

Pleine ».

Depuis, cette ligne dessert également les arrêts situés :

- à l'intersection de la route départementale 84 et de la route des Pierrières,
- à l'intersection de la route des Pierrières et de la rue de Puybertier.



Bibliothèque municipale

Plein de nouveautés



à la bibliothèque...

Les vacances arrivent : prenez le temps de lire.

La bibliothèque s'est enrichie d'œuvres éditées 2009 : Daniel Delattre, Françoise Bourdin, Robert Sabatier et de nombreux autres...

De même, vous trouverez un grand choix de livres, contes et histoires pour les plus jeunes.

L'abonnement est gratuit, et le prêt dure 1 mois.

La bibliothèque est ouverte aux heures habituelles au mois de juillet : samedi de 10h à 11h30.

La bibliothèque sera fermée du 1er au 28 aout pour reprendre le 29 aout de 10h à 11h30.

Un éclairage efficace et durable

Lampadaire sphérique cassé...



Le SDEG 16 (Syndicat Départemental d'Electrification et de Gaz de la Charente) entreprend une campagne de résorption des luminaires équipés de boules. En effet, ces matériels sont extrêmement polluants et « énergivores » comme en témoignent leurs caractéristiques :

- puissance relativement élevée : 125 W ;
- rendement lumineux faible (environ 50%) ;
- source lumineuse comportant du mercure ;
- importante pollution lumineuse ;
- durée de vie peu importante : 8000 heures (soit 2 ans)
- entretien important (nombreuses pannes) ;
- fragilité, matériel garanti 1 an

Or il existe sur le marché des matériels d'éclairage public équipé de LED* :

- faible puissance 40W ;
- excellent rendement lumineux (>90%) ;
- niveau d'éclairement de très bonne qualité ;
- durée de vie : 80 000 heures ;

- matériel garanti 5 à 10 ans suivant modèles ;
- réduction de 40 % de la contribution demandée aux communes pour l'entretien de ces luminaires ;

Le SDEG 16 propose donc aux communes de subventionner ces remplacements à hauteur de 70 %. Nous avons sur Trois Palis, 26 de ces luminaires, que nous allons donc remplacer en trois ans. En 2009 Puybertier, 2010 La Barboutte, 2011 L'Ageasson et le lotissement des Grand Champs. Pour un coût estimé entre 3900 et 4700 € , suivant le matériel retenu.

Toujours dans un souci de réduction des charges fixes, et un souci d'économie d'énergie, nous faisons sur le rond-point plusieurs essais visant à tester quels sont les luminaires inutiles. Lorsque nous aurons déterminé le juste équilibre pour la sécurité routière nous supprimerons les luminaires superflus.

**LED : Diode ElectroLuminescente*

Merci aux bénévoles...

Afin de pouvoir recevoir du public en grand nombre lors de manifestations telles que le brin d'aillet ou encore le vide grenier, des bénévoles nous ont proposé de réaliser des toilettes dans les garages sous l'école.

Cet indispensable équipement sanitaire sera donc mis à disposition du public

lors des manifestations et placé sous la responsabilité de l'association organisatrice.

Nous tenons à remercier très chaleureusement : Mrs Nompeix, Salmon, Bourbon et Pommeraud pour leur travail soigné.

Des sanitaires sous l'école...



Des nouvelles de Patachou...

Une année s'est écoulée depuis l'inauguration de cette petite association qui dépasse de loin les attentes des ses membres fondateurs. Effectivement plus de 18 adhérents fréquentent régulièrement ce lieu.

Les enfants profitent de ces moments pour vivre des découvertes exceptionnelles. L'équipe motivée dans la créativité, apporte à nos artistes en herbe, les moyens de s'exprimer à travers une multitude d'activités adaptées à leur motricité.

Les familles adhérentes ont trouvé un lieu convivial où elles ont créé des liens sociaux essentiels à leur intégration communale. Effectivement, de jeunes parents et assistantes-maternelle participent activement à la réussite de cette association.

Patachou a par ailleurs établi un contrat qui harmonise les conditions de travail et les tarifs des assistantes maternelles adhérentes.

Un service de renseignements est assuré sur la disponibilité de celles-ci et aide aussi aux démarches administratives pour l'emploi d'une assistante-maternelle.

Nous sommes heureux et fiers de vous accueillir dans cette salle gracieusement prêtée par la municipalité, histoire de voir les chefs-d'œuvre des petits.

Heureuse victime de son succès, l'association ouvre ses portes une journée de plus, durant les congés scolaires.

Les horaires sont les suivants : pendant les vacances : lundi, mercredi et vendredi de 9h30- à 11h30.

En période scolaire : mardi et vendredi de 9h30 à 11h30.

Nous souhaitons remercier les parents généreux par leurs dons de jouets et les jeunes mariés pour leur quête en faveur de Patachou. Sans oublier, la municipalité sans laquelle notre existence n'aurait pu être possible.

Un grand merci à tous les adhérents.

Bilan annuel prévu le Mercredi 1^{er} juillet 2009, à 20h30, salle de Patachou, à la mairie de Trois-Palis.

La présidente Sandra Bouchet

Patachou est ouverte cet été !

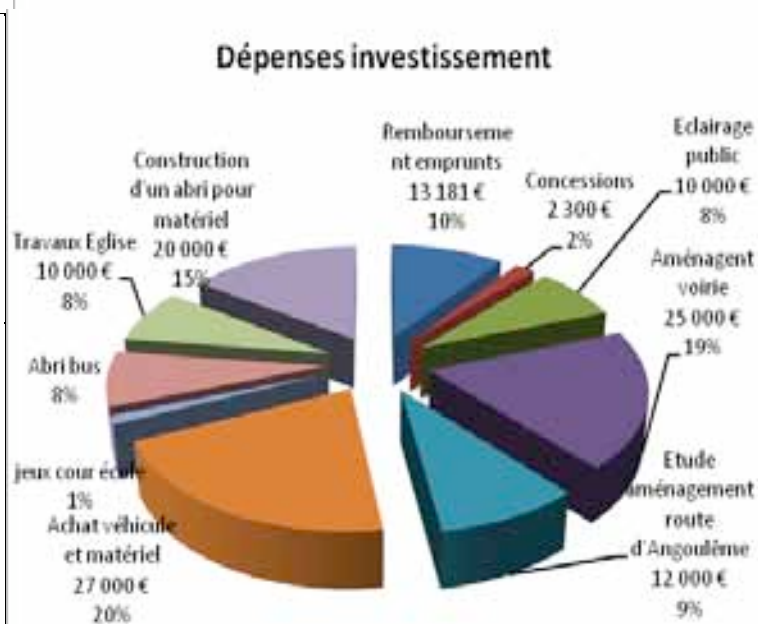
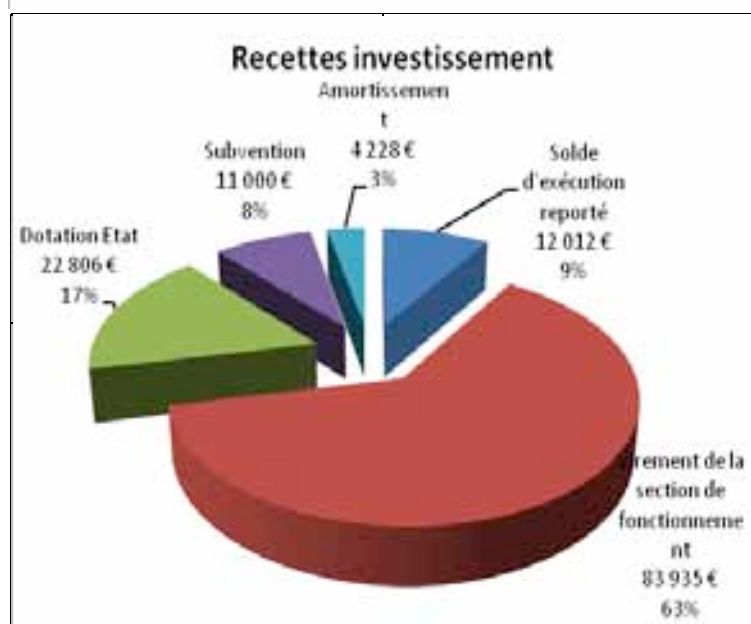
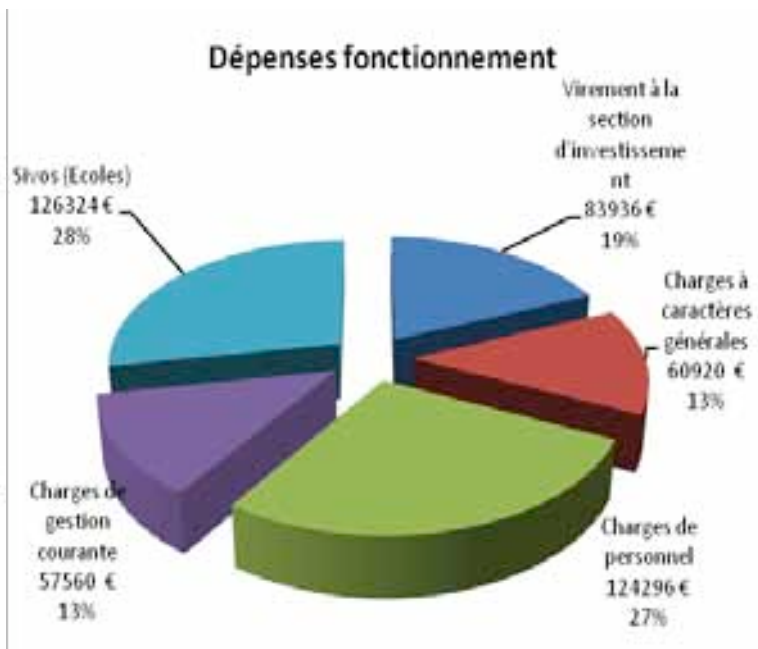
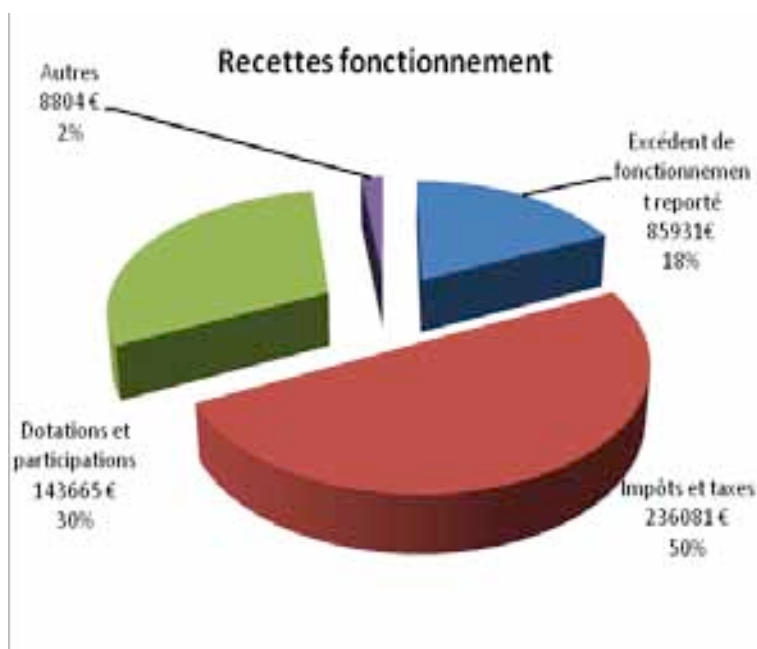


Budget 2009

Nous avons voté, lors de la réunion du conseil municipal du 24 mars, le budget de la commune pour 2009.

Fidèle à nos engagements, nous n'avons pas augmenté la pression fiscale sur les foyers et les taux des taxes d'habitation et foncière sont restés identiques à ceux de 2007 et 2008.

Le budget de Trois Palis repose donc sur 474 480 € de recettes de fonctionnement, et 133 981 € de recettes d'investissement (dont 83 935 € proviennent du fonctionnement). Plutôt qu'une longue liste de chiffre, nous vous proposons de découvrir le budget dans ses grandes lignes aux travers des graphiques suivant.



Atelier mémoire...souvenez-vous en !

L'atelier mémoire c'est arrêté le lundi 22 juin et reprendra mis septembre.

Pour donner une dynamique à cet atelier, il faut un groupe d'au moins 8 personnes ou plus.

Cet atelier est animé par une personne ayant le diplôme universitaire en gérontologie.

La mémoire se travaille sous formes de jeux visuels et auditifs ainsi que par quelques petits exercices.

Pour plus de renseignements, appeler le 05 45 91 10 98.

La mémoire : ça se travaille !



Atelier de loisirs créatifs...

L'atelier de loisirs créatifs qui a débuté début janvier prendra fin le 04 juillet 2009.

Tout au long de cette période nous avons pu fabriquer des bijoux en pâte FIMO, des tableaux avec des techniques diverses et également des miroirs en mosaïque. Des œuvres que vous avez pu voir ou même acheter lors de la foire gourmande.

L'atelier réouvrira ses portes en septembre sur le même principe : le

samedi après-midi de 14h à 17h30, 2 séances par mois pour 5€ la séance.

Alors si vous aussi vous voulez peindre, malaxer, découper, coller, etc... Nous vous attendons pour passer un bon moment.

Je vous donne donc tous rendez-vous le 12 septembre 2009 à 14h30 dans la salle sous la mairie pour vous présenter le programme de l'année 2009-2010.

Inscription sur les listes électorales

La période de révision des listes électorales est ouverte du 1er septembre au 31 décembre 2009.

Cette période de révision concerne toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune, ou toutes les personnes non inscrites.

La demande d'inscription doit être déposée par l'intéressé au secrétariat de la mairie ou être adressée par correspondance par le demandeur au

moyen d'un formulaire spécial téléchargeable sur le site internet service-public.fr ou disponible en mairie. Toutes les demandes doivent être accompagnées des pièces ci-dessous :

- carte d'identité
- justificatif de domicile
- ancienne carte d'électeur le cas échéant.



Notez sur vos calendriers



- mardi 7 juillet : repas trimestriel, salle sous la mairie (Club de l'Amitié)
- jeudi 3 septembre : sortie "CALECHE" à Mazeyrolles (Club de l'Amitié)
- samedi 12 septembre : loto à 14 h 30 salle sous la mairie (Club de l'Amitié),
- mardi 15 septembre : cirque "PINDER" à Bourginès à 14 h 30,
- vendredi 4 décembre : repas anniversaire pour les 30 ans du Club de l'Amitié à Lignièrès Sonneville,
- samedi 12 décembre : loto à 14 h 30 salle sous la mairie (Club de l'Amitié)
- dimanche 6 septembre : marche détente de 8 Km, départ à 9 h parking des écoles (comité des fêtes)
- dimanche 27 septembre : 6ème vide-grenier réservé aux particuliers, accueil des exposants à partir de 7h. 1,50 € le m linéaire (Comité des fêtes).

Des rires et des pleurs...



Bienvenue à :

- Elsa KHMIL, née le 5 janvier
 - Gabriel YONNET, né le 11 janvier
 - Loreley MONTERO-FREZAL, née le 12 février
- et félicitations à leurs parents.

Nos meilleurs vœux de bonheur pour Karine DESROCHES et Lionel ROUSSEAU mariés le 3 juin 2009.

Ils nous ont quitté :

- Jean Philippe AEMIER, décédé le 7 février,
- Paul LOUIS, décédé le 16 février
- Véronique RAVAINÉ, décédée le 12 mars,
- Jacky ASSELIN, décédé le 15 mars,
- Henriette MERLIERE, décédée le 27 mars,
- Eva LAGIER Veuve AGARD, décédée le 2 mai,
- Wilhelin SMOLICK, décédé le 08 mai.

Déchets ménagers



Sacs jaunes : le jeudi des semaines paires



Sacs noirs : tous les mardi



Bornes à verre :
- à Puybertier,
- chemin rural de la Combe
- cité Pré Richard
- parking de la Mairie



Les sacs jaunes sont disponibles en mairie.



Déchetterie de Hiersac :
L : 9h-12h et 14h-18h
M : fermé le matin et 14h-18h
Me : 9h-12h et 14h-18h
J : 9h-12h et 14h-18h
V : fermé
S : 9h-12h et 14h-18h
D : fermé

Pour plus d'informations :
www.calitom.fr

Ont participé à ce numéro :

Sandra Bouchet
Olivier Baudin
Annie Chasseloup
Denis Durocher
Virginie Galy
Jack Kotsis
Claude Monnier

Conception et reproduction par nos soins

Reproduction interdite

Journal municipal de la commune de Trois Palis

